M@ppemonde

L'élevage pastoral au Sénégal entre pression spatiale et mutation commerciale

Géraud Magrin, Olivier Ninot, Jean-Daniel Cesaro

UMR PRODIG / CIRAD, UMR Tétis, CNRS, Université Paris 1

Résumé.— L'élevage pastoral est menacé au Sénégal car les dynamiques écologiques, les défrichements et les politiques publiques compromettent l'accès aux ressources sur lequel repose sa mobilité essentielle. Loin des clichés qui le présentent comme une activité homogène et archaïque, l'élevage connaît pourtant des mutations importantes. Sous des formes variées, il se diversifie et se connecte aux marchés urbains nationaux du lait et de la viande, valorisant des marchés de niche. Les dynamiques observées dans le plus urbanisé des États du Sahel préfigurent ainsi celles qui s'amorcent ailleurs.
Élevage • Lait • Marchés urbains • Pastoralisme • Sénégal • Territoire • Viande

Abstract.— Pastoral husbandry in Senegal ; spatial pressures and trading mutations.— Pastoral husbandry is threatened in Senegal because environmental processes, land clearing, and public policies restrict access to resources that allow the requisite mobility. Far from the stereotype of a homogeneous and archaic activity, husbandry is undergoing important changes. It is diversifying and multiform, linking to national meat and dairy markets, thus enhancing niche markets. The processes observed in Sahel's most ubanized states prefigure dynamics that have begun elsewhere.
Livestock farming • Milk • Urban markets • Pastoralism • Senegal • Territory • Meat

Resumen.— La ganadería en el Senegal entre presión espacial y mutacion comercial.— La ganadería en el Senegal se encuentra amenazada porque las dinamicas ecológicas, los desmontes y las políticas publicas dificultan el acceso a los recursos en el cual descansa su principal movilidad. Lejos de los tópicos de una actividad homogénea y arcaica, la ganadería conoce sin embargo mutaciones importantes. Bajo formas variadas, se esta diversificando y se conecta con los mercados urbanos de la leche y de la carne, valorizando mercados de nichos. Las dinamicas observadas en el Estado mas urbanizado del Sahel dibujan asi las que están empezando en otras partes.
Carne • Ganaderia • Leche • Mercados urbanos • Pastoralismo • Senegal • Territorio

Le Sénégal constitue, avec le Burkina Faso, l'un des deux pays sahéliens sans désert (1). Si les steppes semi-arides occupent une part significative de son territoire, l'absence de grands espaces — comme les marges nord sahéliennes du Mali, du Niger ou du Tchad — ne permet pas de l'identifier spontanément comme un grand pays pastoral (fig. 1). L'élevage (2) y occupe pourtant une grande place et ses dynamiques sont d'autant plus intéressantes qu'elles pourraient bien préfigurer celles qui prévaudront ailleurs sur le continent.

L'élevage mobile apparaît menacé au Sénégal par les crises climatiques, la pression agricole, l'extension des aires protégées, l'urbanisation et les modèles de

consommation importée qui l'accompagnent, ou encore par les politiques publiques favorables à son intensification et à sa sédentarisation. Échappant par ses logiques fluides aux velléités de contrôle territorial moderne, cet élevage est soupçonné de ne pas contribuer réellement à la mise en valeur des ressources nationales. Il serait, au mieux, une forme transitoire destinée à prendre des formes plus intensives. Or, l'élevage a connu des mutations qui rompent avec les anciennes images attachées à l'élevage pastoral « contemplatif » (3) (Dumont, 1962 ; Faye, 2006). Sous des formes variées, il approvisionne aujourd'hui largement les villes nationales en viande, et de petites ceintures laitières signalent depuis quelques années une attitude nouvelle des systèmes agro-pastoraux face au modèle importateur jusqu'alors hégémonique. Si l'élevage pastoral apparaît résiduel sous ses formes canoniques, il se redéploie dans les zones agricoles, se diversifie, se connecte aux marchés.

Ainsi, l'élevage au Sénégal se décompose en trois types principaux : un élevage pastoral supposé immuable, mal aimé de l'État et du monde du développement, caractérisé par sa mobilité, son caractère extensif, sa faible intégration aux marchés ; un élevage agro-pastoral moins visible mais plus valorisé, car associé à une intégration agriculture/élevage garante d'intensification et de durabilité ; enfin, un élevage intensif urbain ou périurbain, où se projettent tous les fantasmes de la modernité importée. Nous voudrions ici étudier la distance entre les réalités et les représentations dominantes associées à ces trois figures de l'élevage sahélien, pour montrer que les potentialités de développement et d'innovation ne sont pas nécessairement associées à la sédentarisation et à l'intensification.

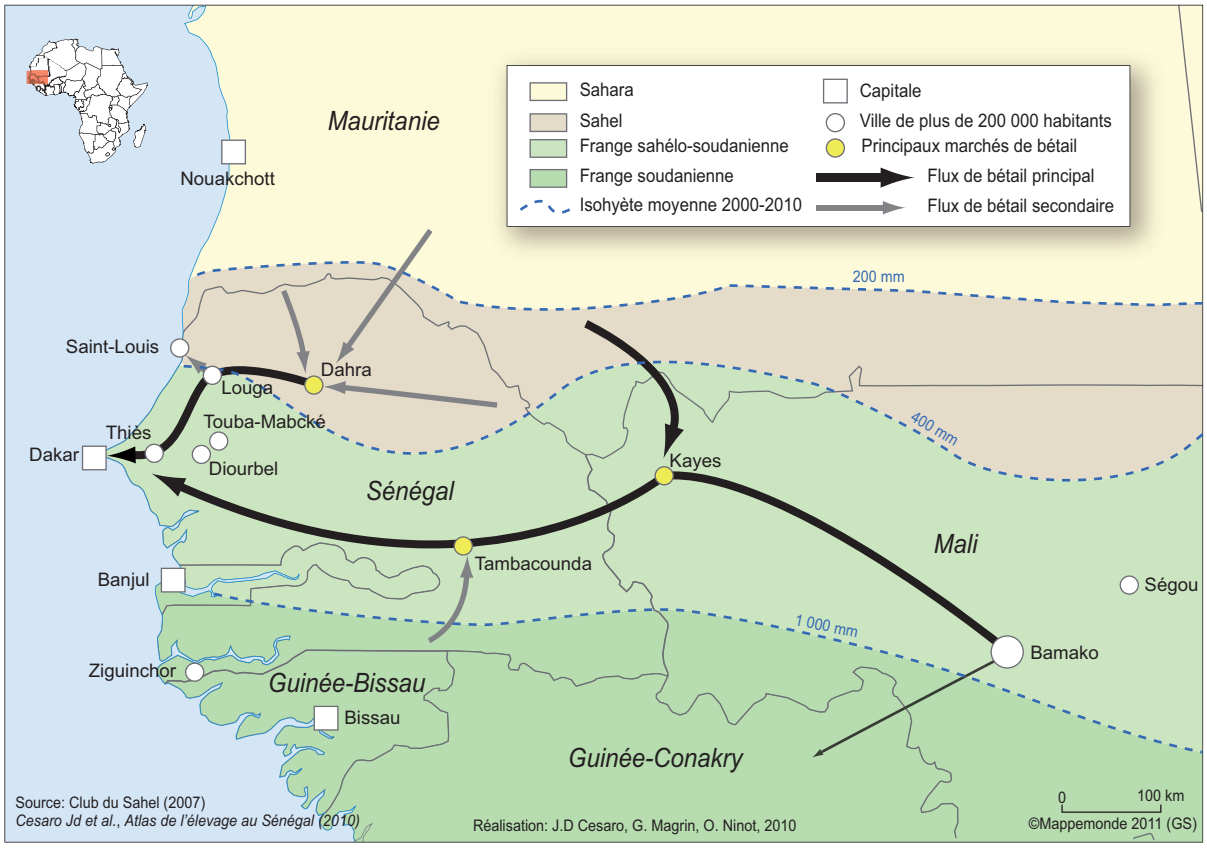

1. L'approvisionnement en viande du Sénégal : principaux circuits du commerce de bétail sur pied

Après avoir esquissé le tableau des contraintes spatiales auxquelles fait face l'élevage pastoral au Sénégal, nous étudierons le rapport à l'espace des élevages laitiers périurbains et du commerce du bétail sur pied, dont les dynamiques soulignent les innovations fragiles qui se dessinent à l'interface des stimulations des marchés urbains, des concurrences mondialisées et des mutations des systèmes spatiaux sahéliens.

1. *Des systèmes pastoraux sous pression*

Les systèmes pastoraux sahéliens sont menacés. Ils sont notamment affectés par l'incertitude climatique, les pressions de la démographie et les politiques publiques, qui précarisent l'accès aux ressources pastorales et compromettent la mobilité.

L'espace pastoral sénégalais occupe une marge du territoire national qui s'inscrit dans un zonage hérité de la colonisation. À partir du début des années 1920, colonies et entités agro-climatiques homogènes se voient attribuer des « vocations » selon leur potentiel de contribution à l'économie impériale (Sarraut, 1923), les plus littorales et les plus humides ayant le plus de valeur. Ce sont les plantations du golfe de Guinée (huile de palme, café, cacao, bois tropicaux). Au-delà, les savanes sahélo-soudaniennes sont vouées à l'arachide et au coton quand les steppes sahéliennes sont abandonnées à un élevage pastoral dont les déplacements constants découragent tout effort de prélèvement fiscal. L'occupation coloniale initiale du Sahel et du Sahara procède de la nécessaire sécurisation des territoires méridionaux, sans grande ambition économique. L'Afrique « utile » de la colonisation est au sud — ou, à la rigueur, sur le littoral sénégambien. Ainsi, le Ferlo se voit attribuer, dans les années 1920, une vocation pastorale par défaut (fig. 2). L'absence d'eau en saison sèche en fait un quasi-désert. Le Ferlo regroupe les espaces qui n'appartiennent ni à la vallée du fleuve Sénégal, première voie de pénétration alors en cours de déclassement, avant de devenir un espace de projets hydro-agricoles dans la seconde moitié du XX^{e} siècle, ni au bassin de l'arachide, dont les réseaux urbains et de transport organisent durablement l'espace sénégambien.

Au Sénégal, plus qu'ailleurs au Sahel, les politiques d'élevage traduisent une préoccupation constante : sédentariser, intensifier. À partir des années 1950 (4), des investissements pour de l'hydraulique pastorale réalisés dans le Ferlo réorganisent la mobilité autour du réseau des forages — le pâturage y devient possible toute l'année et plus seulement en saison des pluies, mais la mobilité se redéfinit, partiellement, dans l'aire de desserte de chaque forage (Barral, 1982 ; Diop *et al.*, 2003). Dans les années 1990, les Unités pastorales (UP) promues par le Papel (Projet d'appui à l'élevage) dans une large partie du Ferlo consacrent cette territorialisation par le forage de puits (fig. 2). Sur un rayon de 20 km autour de ceux-ci, les UP constituent le cadre de gestion des ressources pastorales (parcours et pâturages, points d'eau…) par les éleveurs. L'autre pilier de cette politique est la santé animale, avec notamment des campagnes de vaccination. Celles-ci sont pour l'État un moyen de contrôle des éleveurs et de leurs troupeaux. Elles constituent aussi une cause de forte croissance du cheptel. À la fin des années 1960, la diffusion des idées malthusiennes — exprimées par le célèbre texte de Hardin (1968) — conduit à expérimenter la formule des ranchs, comme celui de Dolly. Il s'agit de moderniser l'élevage en gérant par la clôture l'adéquation entre charge animale et ressources pastorales, ainsi que de spécialiser les zones d'élevage (entre naissage, embouche, etc.) (Thébaud, 2002). Parallèlement, les vétérinaires mettent la main sur les politiques d'élevage en

introduisant des innovations qui visent à fixer le bétail et à produire pour vendre : la recherche d'améliorations génétiques et de croisements plus productifs (pour le lait ou pour la viande) que les races locales ne sont guère compatibles avec la poursuite de la mobilité (5). Mais ces politiques ne transforment que très superficiellement et très progressivement les systèmes d'élevage. Car deux décennies de crise (climatique dans les années 1970-1980, économique dans les années 1980-1990) ont vidé de leur substance ces politiques de modernisation tout en fragilisant les sociétés pastorales (Ba, 1982 ; 1999). La mobilité apparaît, de nouveau, comme la meilleure réponse face aux crises.

Dans le même temps, des systèmes agro-pastoraux se développent sur les marges du Ferlo et achèvent de brouiller les anciennes oppositions entre agriculteurs sédentaires, pasteurs nomades et agro-pasteurs (Magrin, 2008). Car, d'un côté, la modernisation de l'agriculture a entraîné l'essor de la culture attelée, et l'élevage est un moyen populaire de capitaliser de bonnes récoltes ; de l'autre côté, la pratique agricole occupe une place croissante chez de nombreux pasteurs. Tout le monde ou presque cultive et élève des animaux. Si l'espace propre de l'élevage se rétracte, l'activité demeure omniprésente. La mobilité du bétail demeure très pratiquée, sous des formes diverses.

Cette mobilité des éleveurs et de leurs animaux s'inscrit dans un contexte lourd de menaces (Touré, 1990 ; Diop *et al.*, 2003). Les bases spatiales de l'élevage pastoral sont fragiles en dépit de sa contribution majeure à l'alimentation des villes et d'un poids économique non négligeable qui, l'une et l'autre, restent pour l'heure peu reconnus. D'une part, l'élevage sahélien ne pèse pas vraiment dans l'organisation du territoire. Tant à l'échelle d'une ville que d'une région, il n'a pas de rôle réellement structurant, en raison de l'absence d'unités de transformation (abattage, découpe, réfrigération, par exemple) ou d'installations pérennes liées à ses formes intensives (batteries de poulet, fermes pratiquant la stabulation, etc.). Il contribue à la hiérarchisation urbaine sans en être un déterminant majeur. La position centrale de Dahra (souvent appelée « capitale de l'élevage ») dans une géographie de l'élevage mouvante semble fragile (Ninot, 2008). Ses formes labiles s'opposent ainsi à celles de l'occupation de l'espace par l'agriculture (Rétaillé, 1993), dont la vallée du fleuve Sénégal offre un archétype, malgré (ou du fait de) ses coûts et ses résultats économiques mitigés (Seck *et al.*, 2009).

D'autre part, l'élevage est menacé par l'avancée du front agricole au sud de la zone sylvo-pastorale. L'espace occupé par les champs s'étend sous l'effet de la croissance démographique, de la persistance de modèles agricoles extensifs, des réactions aux inflexions de la pluviométrie. Dans les années 1970-1980, le front agricole franchit la Gambie et attaque forêts et pâturages de Haute-Casamance (Fanchette, 1999). La remontée des isohyètes dans la décennie 2000-2010 le voit progresser vers le Ferlo (Diop, 2001 ; Tangara, 2006). Or, le rapport des agriculteurs à l'espace les place en position de force face à l'élevage pastoral : l'emprise au sol de l'agriculture est visible et durable. Les agriculteurs se voient reconnaître des droits par une administration dont la logique est sédentaire et dont les agents sont parfois culturellement proches. Au Sénégal, l'appartenance fréquente des défricheurs à la confrérie mouride, disposant de relais puissants dans l'appareil politico-administratif, leur confère en outre un pouvoir important face à des éleveurs moins organisés (6).

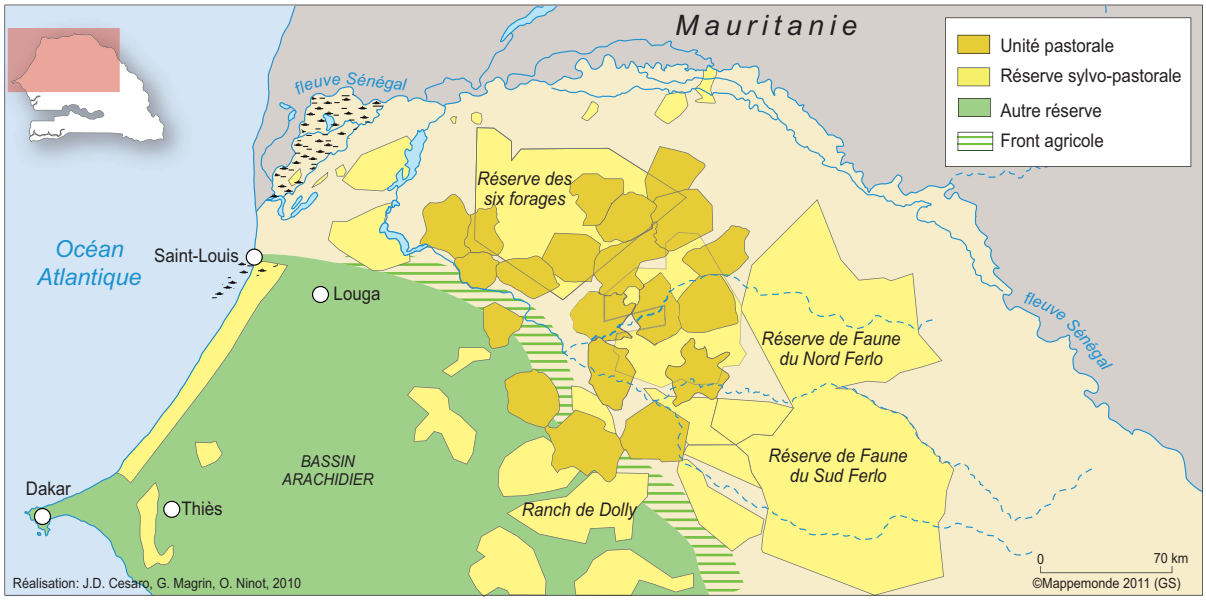

2. Les tentatives de territorialisation de l'élevage

Ainsi, la décentralisation a accentué la précarité foncière des systèmes pastoraux. Les lois de 1996 transfèrent aux collectivités locales la responsabilité de neuf domaines de compétence, parmi lesquels la gestion du foncier, celle des ressources naturelles ainsi que l'aménagement du territoire. Cette dynamique conforte, de fait, le pouvoir des agriculteurs en matière de contrôle de l'espace, car ils sont plus nombreux dans la plupart des communautés rurales (7). Or, celles-ci valident les droits d'usage du sol, règlent les conflits, définissent les règles d'utilisation de l'espace (Sylla, 1999). Plus grave, une réforme foncière est actuellement à l'étude, manifestant l'ambition du président Wade de moderniser rapidement l'agriculture, en phase avec les options défendues par la Banque mondiale. Passer du système actuel, où la plus grande partie des terres rurales appartient à l'État, qui en concède des droits d'usage (8) mais en interdit la marchandisation, à un système de propriété privée, aura des conséquences majeures au Sénégal comme dans les autres pays d'Afrique noire francophone. Cela signifierait, si les garde-fous nécessaires ne sont pas imaginés, une course à l'immatriculation foncière, des processus de concentration qui bénéficieraient aux riches nationaux (ruraux et citadins) et à des investisseurs étrangers, un cloisonnement de l'espace par la clôture, et la disparition de l'élevage pastoral des espaces les plus convoités, c'est-à-dire les plus riches en ressources et les mieux reliés aux marchés urbains.

2. *Vers l'intensification ? Le rebond des filières laitières*

Des circuits d'approvisionnement urbain en lait témoignent depuis quelques années du dynamisme des systèmes pastoraux. Autant que le riz, le lait reflète pourtant le modèle adopté par le Sénégal. Les importations couvrent les deux tiers de la consommation nationale, dont l'essentiel de la demande urbaine, la production rurale étant largement autoconsommée. Néanmoins, les ateliers artisanaux de transformation du lait se sont multipliés pour passer de 5 en 1997 à plus de 50 en 2007 (Dia, 2009). La répartition de ces ateliers montre que la commercialisation du lait s'effectue principalement dans la zone agro-pastorale, où les éleveurs sédentaires sont plus nombreux, mais elle atteint aussi les zones d'élevage pastoral *a priori* moins

favorables. Ainsi, dans le Ferlo, dans la vallée du Fleuve et en Haute-Casamance, plusieurs initiatives tentent, depuis quelques années, de structurer les filières de production de lait et d'en favoriser l'intégration aux marchés de consommation locale et nationale. Elles sont confrontées à un certain nombre de goulets d'étranglement en matière de régularité de la collecte (9), d'approvisionnement en intrants pour la stabulation (10), de transformation, de positionnement du lait local sur un marché de consommation dominé par les poudres de lait importées.

Trois exemples pris dans des contextes géographiques variés illustrent les succès et les limites de trois générations de laiteries soumises à des conditions climatiques et des distances aux marchés différentes. En 1991, Nestlé met en place un réseau de collecte de lait frais dans le Ferlo (Vatin, 2008). Plusieurs centres équipés d'une chaîne du froid, fixes ou mobiles, sont installés au bord des axes routiers, dans les chefs-lieux des communautés rurales et les villages réputés producteurs de lait. Confronté à une forte irrégularité saisonnière des approvisionnements et à l'insatisfaction des éleveurs face aux prix d'achat proposés, Nestlé se retire en 2002, jugeant l'opération trop coûteuse. Les unités de collecte et de transformation sont cédées à des opérateurs privés locaux. Les quantités de lait collectées et transformées ne cessent alors de diminuer et passent de 200 000 litres en 2003 à 10 000 litres en 2005. Depuis, d'autres unités laitières ont vu le jour à Dahra. Elles subissent les mêmes contraintes d'approvisionnement que Nestlé et ne parviennent pas à vendre plus de 100 litres de lait par jour en moyenne. Ces unités se montrent surtout très dépendantes des soutiens financiers et techniques que leur offrent différentes ONG et différents projets. Elles ne sont pas en mesure d'assurer seules la pérennité de leurs activités. Comme toujours en matière de développement, l'échec tient à de multiples causes. La division des sociétés pastorales a sa part (Vatin, 2008). L'espace a aussi la sienne : la dispersion du peuplement, les distances de collecte et l'éloignement du marché de consommation dakarois entravent le développement des unités laitières.

En Haute-Casamance, une dizaine de petites unités de collecte et de transformation du lait, créées à partir de la fin des années 1990, structurent aujourd'hui des ceintures laitières périurbaines autour de Kolda (65 000 hab.), Vélingara (25 000 hab.) et de quelques autres gros bourgs (Dia, 2009). Cette région a connu un fort développement de la culture de l'arachide au cours des années 1990 (Sidibé, 2005). Elle reste aujourd'hui, la principale productrice de coton (11). La réussite sur une certaine durée de ces unités de collecte tient à deux types de facteurs. En premier lieu, un contexte favorable à une intensification de l'élevage : riches pâturages, intégration croissante entre élevage et agriculture. Ensuite, les encadrements (ONG, société cotonnière, services de l'État) ont joué, ensemble, un rôle majeur dans l'intensification (complémentation alimentaire de saison sèche, prise en compte de la santé animale) et la maîtrise technique de la filière (infrastructures de collecte et de traitement) (Dieye, 2006). L'engagement de multiples acteurs autour de l'objectif laitier a eu, dans la région, l'effet d'une petite révolution de l'élevage ; une instance de concertation a été créée, regroupant les acteurs de la filière tels que les producteurs, les livreurs, les transformateurs, mais aussi les auxiliaires de santé animale et les instituts de recherche comme l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA). Toutefois, la ceinture laitière de Kolda (fig. 3) atteint aujourd'hui ses limites : seul le marché de consommation locale est desservi. Développer davantage la filière semble hors de portée car l'augmentation des coûts de collecte et de

transport pour accéder au marché dakarois serait fatale à la compétitivité du produit local face aux importations. L'exploitation d'un milieu géographique subhumide et d'un petit marché urbain de proximité dynamisé par des frontières a permis le décollage de cette filière laitière locale. Mais l'enclavement protecteur dont elle a bénéficié entrave aujourd'hui les perspectives de développement.

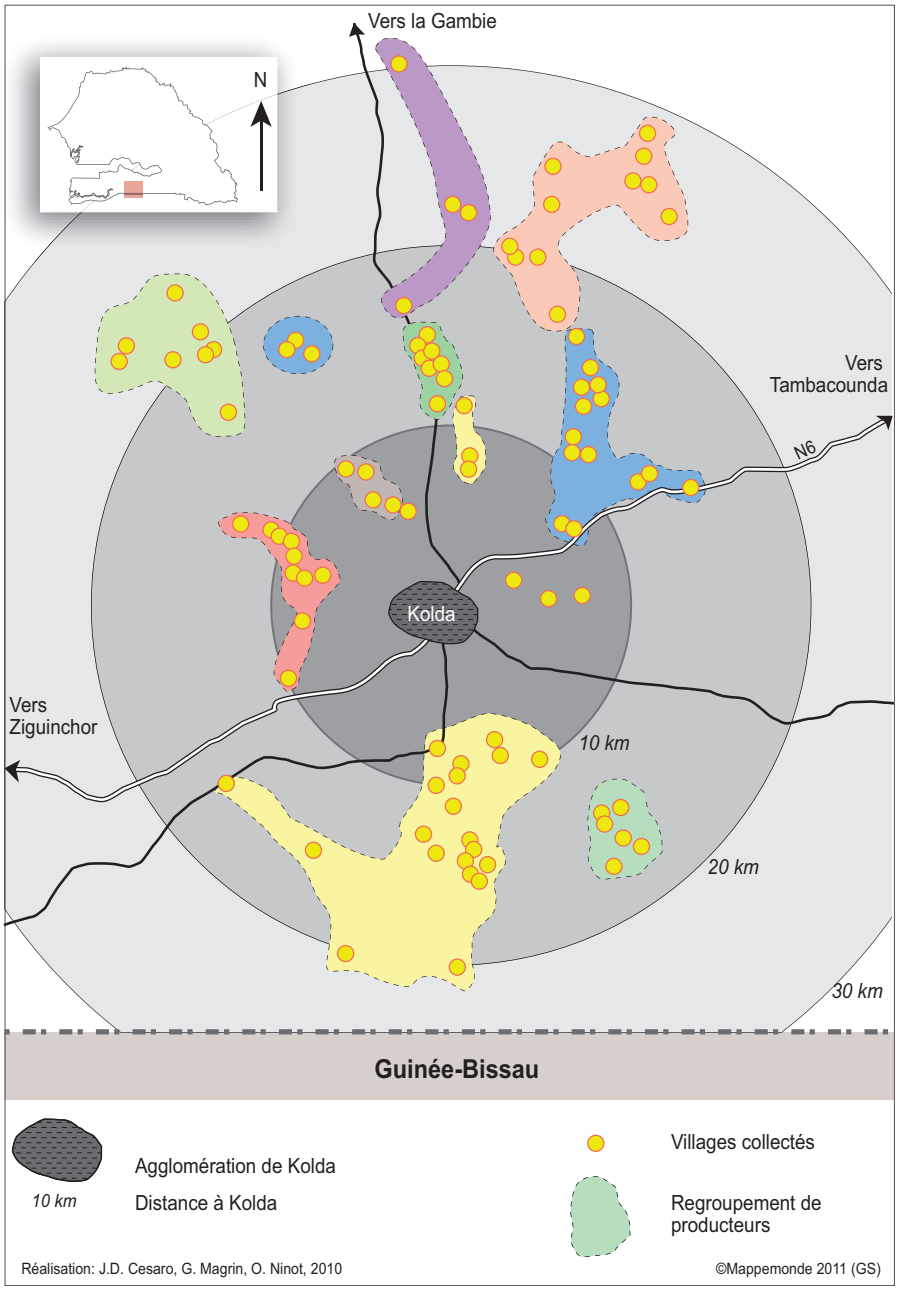

3. Le bassin de collecte du lait autour de Kolda

Au nord du Sahel sénégalais s'est développée une expérience de collecte industrielle auprès de pasteurs dont l'originalité est de valoriser l'image du lait local, tout en s'appuyant sur l'élevage pastoral mobile (Cesaro, 2009). L'accompagnement des éleveurs a été un objectif prioritaire pour la Laiterie du Berger, qui s'est installée en 2006 à Richard Toll (basse vallée du fleuve Sénégal) et qui dispose d'une petite unité industrielle capable de produire jusqu'à 2 000 litres de lait par jour en saison des pluies. La livraison à crédit de compléments alimentaires de saison sèche à 250 de

ses fournisseurs et la construction de puits dans le périmètre de collecte (environ 35 km autour de Richard Toll) ont permis d'atténuer l'irrégularité saisonnière des approvisionnements (fig. 4). Mais la Laiterie du Berger rencontre d'autres problèmes liés au positionnement de ses produits sur les marchés de consommation urbains visés, principalement ceux de Saint-Louis et de Dakar. Reconnus pour leur qualité mais plus chers que les produits fabriqués à base de poudre de lait importée (12), ceux de la Laiterie du Berger répondent à une demande haut de gamme dont le potentiel de développement est limité (13). La création de nouveaux produits constitués d'un mélange de lait frais et de poudre, compromis entre qualité et prix, permettrait sans doute de trouver de plus larges débouchés, mais présenterait les risques d'un éloignement du cœur de cible et d'une dégradation de la réputation dont bénéficient les produits de cette laiterie. Malgré ces limites, le système est économiquement viable (les éleveurs bénéficient d'un appui de l'entreprise laitière, mais ne dépendent d'aucune aide gratuite, publique ou privée) sans être accompagné d'une transformation radicale des formes de l'élevage, qui demeure extensif et mobile. Le contexte agro-climatique, moins favorable qu'en Haute-Casamance, est compensé par le dynamisme commercial de l'entreprise.

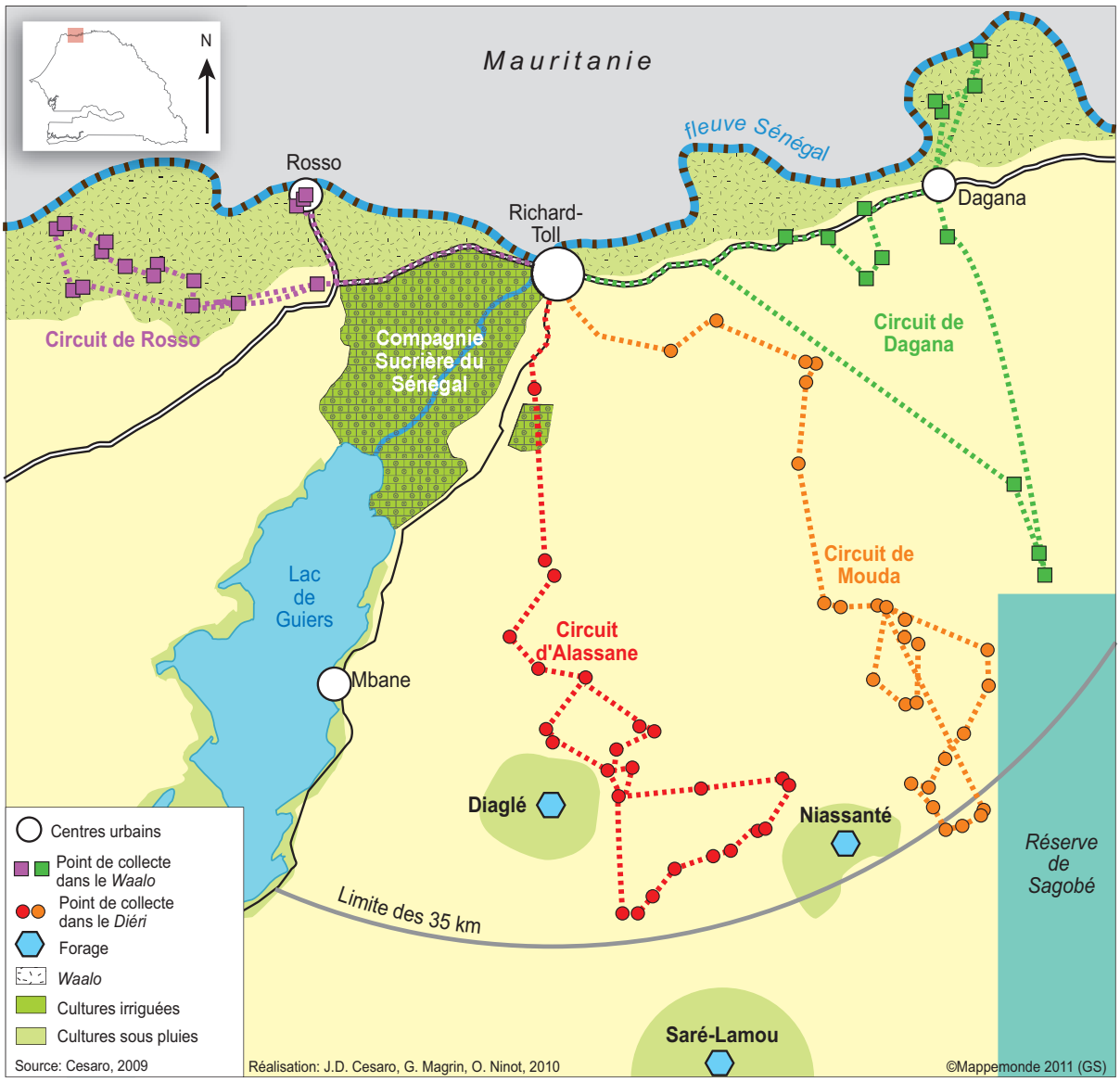

4. Le bassin de collecte du lait de la Laiterie du Berger

La filière laitière souligne combien l'inscription de l'élevage dans des dynamiques locales de développement repose sur des équilibres fragiles. Dans la zone sahélienne plus qu'en zone agro-pastorale, l'espace impose ses contraintes. Pour les contourner, les éleveurs peuvent trouver des opportunités dans la proximité des villes, dans le maintien d'une complémentarité entre formes extensives et intensives ou dans la systématisation d'une intégration multiforme avec l'agriculture. Mais la filière laitière reste d'autant plus fragile qu'elle ne bénéficie pas d'un soutien ferme de l'État, pour qui le maintien de produits laitiers à bas prix, à partir des importations (14), reste prioritaire. Elle demeure faiblement structurée et occupe une position marginale dans l'économie nationale et dans l'organisation des territoires régionaux.

3. *L'élevage sahélien et le commerce de bétail sur pied face aux transformations de la société et du territoire*

Le marché urbain constitue un facteur de diversification des élevages orientés vers la production de viande et un moteur d'innovations. Mais, en même temps, l'évolution des marchés urbains tend à renforcer le poids des importations. L'évolution de la consommation et l'intensification de la circulation des animaux sur pied témoignent d'un grand dynamisme de la filière marchande, sans que ces changements se traduisent pour autant par un renouvellement des systèmes de production.

Bien plus que la production et la distribution de lait, le commerce des animaux destinés à la production de viande inscrit l'élevage extensif des zones sylvo-pastorales du Nord du Sénégal dans l'économie marchande. Le faible nombre d'abattoirs de grande capacité et la quasi-absence de maîtrise du froid (Duvergé, 2006) (15) expliquent que la production locale comme les importations des pays voisins s'inscrivent dans des filières dominées par la vente de bétail sur pied plutôt que de la viande (Déme, 2003 ; Mankor *et al.*, 2005). L'évolution de la demande prend différentes formes, qui offrent à la filière nationale des occasions d'évolution ainsi que des niches atténuant sa vulnérabilité face aux importations. Le marché de consommation de la viande renvoie à des modes de vie qui combinent, dans une modernité urbaine en construction, des influences mondiales et des modèles proprement sénégalais. La production de viande de mouton a par exemple été stimulée, ces dernières années, par la vogue des « dibiteries ». Ces gargotes de coin de rue, où l'on grille de façon un peu rudimentaire de la viande de mouton à emporter ou à déguster sur place, sont devenues un phénomène de société, marqueur d'une identité urbaine, plutôt jeune, « typiquement » sénégalaise. Peu onéreuse mais pas non plus accessible à tous (en moyenne, la viande non désossée coûte 3 000 Fcfa/kg, soit 4,57 €), la dibiterie, combinaison sénégalaise de la restauration rapide et du barbecue, est une étape inévitable de bien des soirées dakaroises.

La consommation de viande de bœuf, plus courante dans la cuisine des ménages, est divisée en deux segments (Duvergé, 2006). D'un côté, une demande urbaine pour une qualité sélectionnée mais de faible ampleur, à laquelle répondent supermarchés et boucheries « formelles » (16). D'un autre côté, la viande de bœuf que l'on achète sur le marché est de qualité moyenne, variable en fonction des saisons. Pour le moment, cette structure du marché expose la production sénégalaise à la concurrence du marché mondial (à travers la consommation croissante de poulet importé, qui concurrence le bœuf) et des pays voisins (importation de bovins), plus qu'elle n'en provoque des réactions et adaptations convaincantes.

En revanche, la dibiterie, les pics de consommation lors des fêtes religieuses, *Tabaski* (également appelée *Aïd el Kabir*) et *Aïd el Fitr* (grande fête qui marque la fin du ramadan) pour le mouton, *Maouloud* (célébration de la naissance du Prophète) pour le bœuf, constituent des débouchés pour l'élevage sénégalais, le marché de la viande de bœuf restant relativement peu sensible aux importations. Fort d'un important cheptel ovin et bovin (fig. 5 et 6) et s'appuyant sur un réseau marchand efficace (fig. 8), l'élevage sahélien pourvoit en grande partie à l'approvisionnement régulier des villes en animaux sur pied, montrant au passage à quel point la perception d'un élevage pastoral largement contemplatif et mal connecté aux circuits marchands est aujourd'hui infondée. L'offre de l'élevage pastoral répond ainsi à la demande majoritaire d'un marché de la viande dont le facteur principal est toujours le prix et non la qualité.

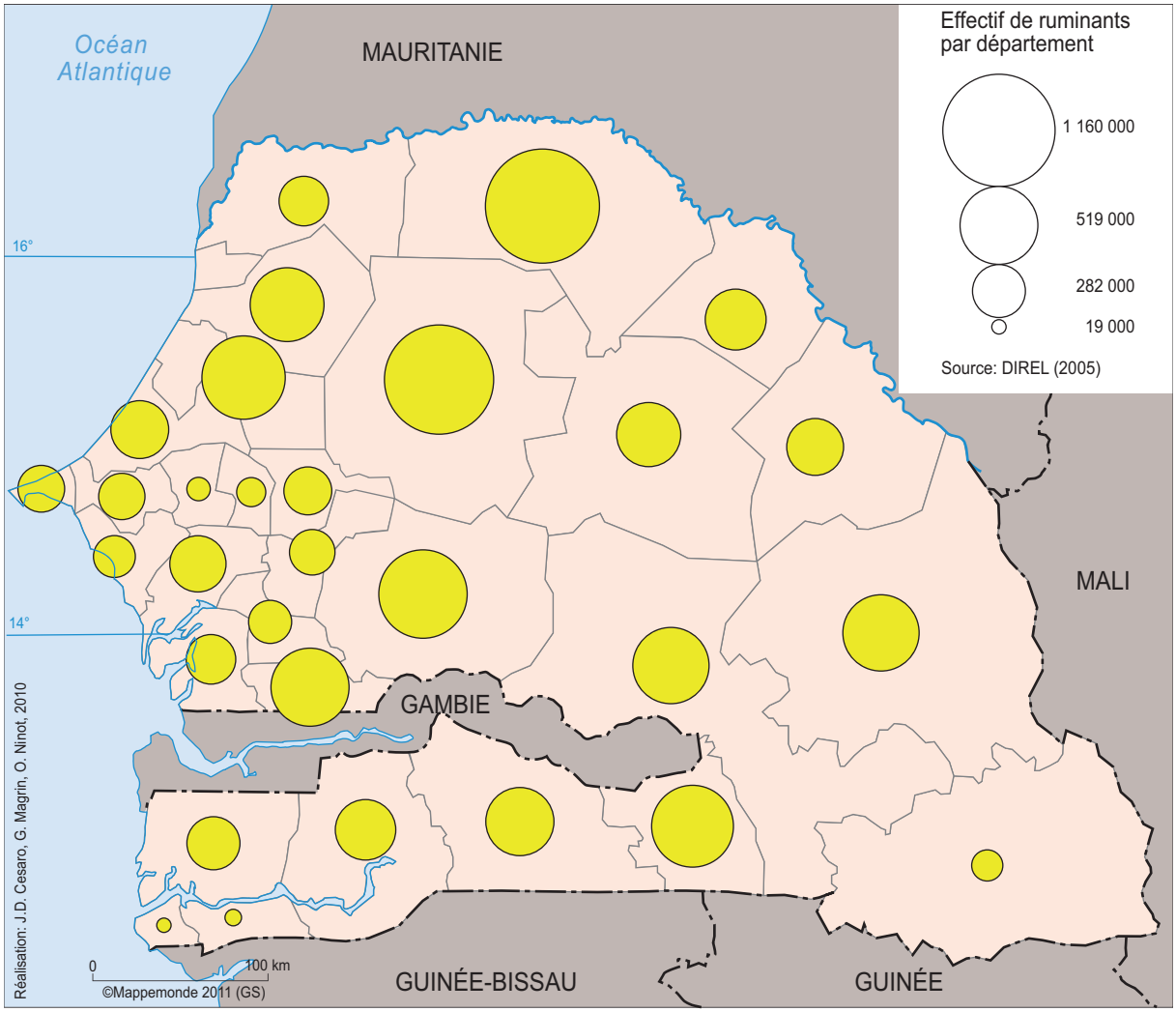

5. Effectifs bovins et petits ruminants : localisation des cheptels

En matière d'élevage comme dans d'autres domaines (Grégoire, Labazée, 1993), les circuits marchands semblent plus réactifs encore que les systèmes de production aux changements induits par les modes de consommation urbains. La formidable mobilisation de la *Tabaski* en constitue un bon exemple, réorganisant à différentes échelles les centralités commerciales nationales durant quelques semaines (Ninot, 2010). Avec en moyenne, ces dernières années, plus de 670 000 moutons

rituellement abattus, dont 230 000 pour la seule agglomération dakaroise (Direl, 2008), la *Tabaski* est un événement religieux aux implications économiques et logistiques majeures (17). La commercialisation, l'acheminement des moutons et leur stationnement à l'intérieur ou à proximité des centres urbains constituent des défis pour les éleveurs, les commerçants, les transporteurs et les autorités urbaines. Mais l'un des effets remarquables de la *Tabaski* est de contribuer finalement au maintien d'un élevage multiforme permanent au sein des agglomérations urbaines (18). Il s'agit principalement d'un élevage domestique où les animaux sont attachés dans la cour ou dans la rue, voire divaguent et se nourrissent de ce qu'ils trouvent (poubelles, papiers, chiffons, etc.). Dans les périphéries des villes, il s'y ajoute un élevage intensif de moutons haut de gamme fondé sur la sélection des races, sur une alimentation de qualité et la préservation de la santé animale. Il exige de fortes capacités financières, à la portée d'un petit nombre de spécialistes (19). Cette forme d'élevage ouvre des perspectives pour une intensification de l'élevage ovin, mais ne se présente pas encore comme un modèle applicable à grande échelle, avec un marché trop irrégulier et trop confidentiel, et des coûts de production très élevés (alimentation, soins, infrastructures). Ce modèle contribue néanmoins à inscrire un élevage intensif dans l'espace urbain et périurbain.

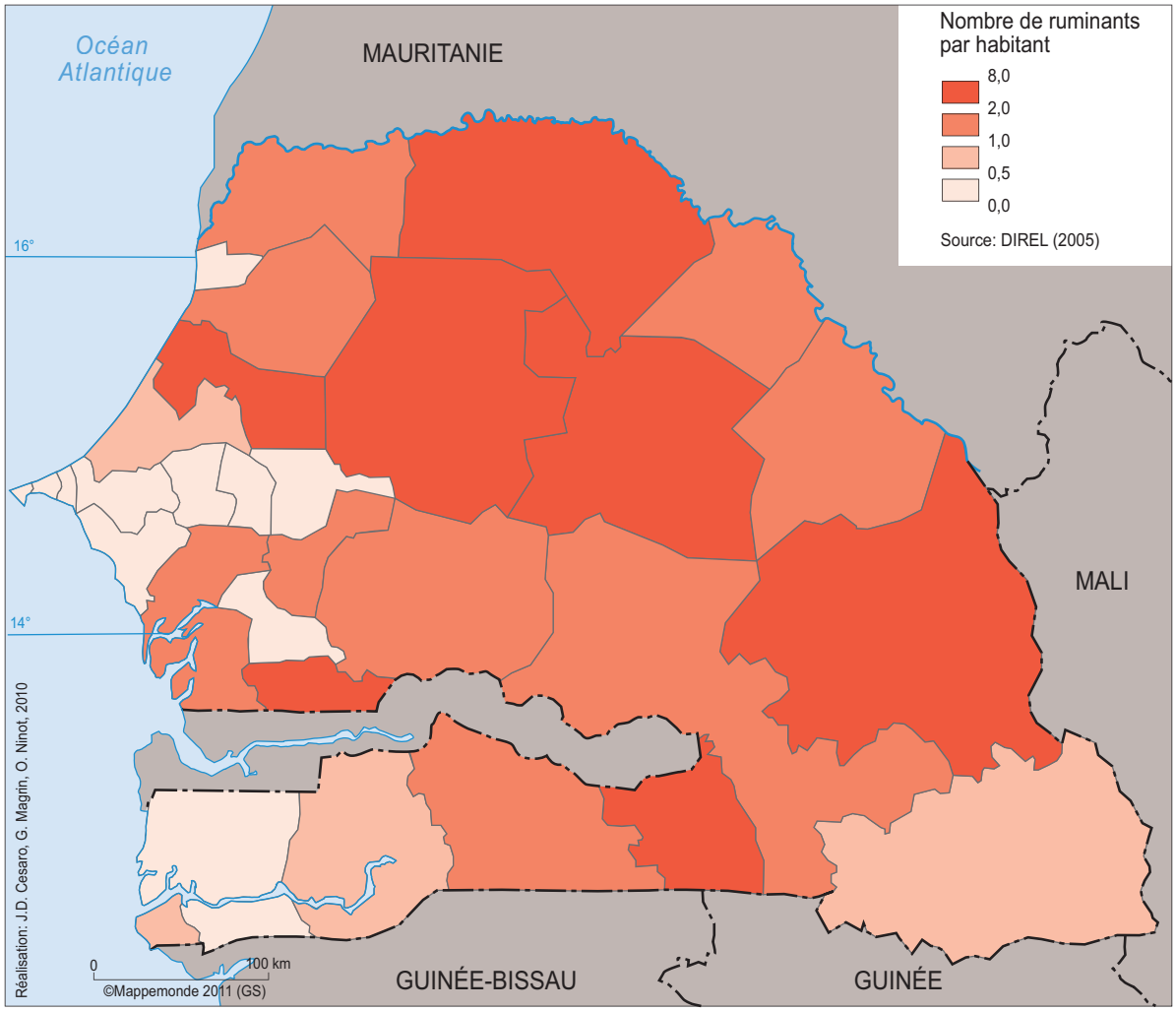

6. Effectifs bovins et petits ruminants : ratio animaux/population

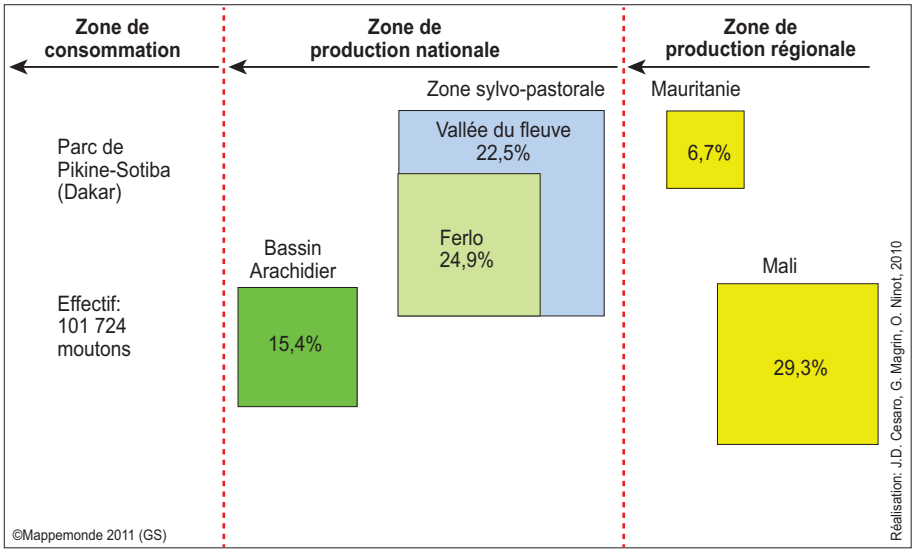

7. Approvisionnement de Dakar

La *Tabaski* illustre la capacité d'adaptation du dispositif marchand et sa contribution à l'organisation de l'espace. La préparation de la fête impose ses logiques à l'organisation spatiale du commerce de bétail (fig. 8). Au cours des semaines qui précèdent, Dahra, principal pôle commercial entre les zones de production du Nord du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali, et les marchés de consommation de Touba (500 000 habitants) et Dakar (2,5 millions d'habitants) est vite saturé. Il perd alors de son importance au profit des marchés de Tambacounda, à l'est, et de celui de Birkelane, situé près de Kaolack (200 000 habitants) et au croisement des routes allant en Gambie, à Thiès (270 000 habitants) et à Mbour (200 000 habitants), sur la route de la Gambie. En outre, d'autres lieux centraux s'ajoutent au dispositif marchand existant, telles les localités voisines de Khombole et de Touba Toul (entre Thiès et Diourbel, soit à 100 km de Dakar) qui sont, durant cette période, de vastes marchés — entrepôts à moutons destinés à approvisionner les principaux centres de consommation tout proches.

La réactivité du système commercial peut-elle être vue comme une première réponse plus globale des systèmes productifs aux signaux envoyés par la ville ? Rien n'est moins sûr. La segmentation croissante du marché de consommation a de quoi stimuler *a priori* une diversification des élevages orientés vers la production de viande. Mais elle conforte surtout l'élevage pastoral sahélien dans ses fonctions classiques : produire des animaux pour procurer de la viande au plus grand nombre, à bas prix, dans des conditions d'abattage, de découpe et de commercialisation rudimentaires, en dehors de la chaîne du froid. L'équilibre entre demande populaire et offre de systèmes d'élevage qui le sont tout autant repose ainsi sur le maintien du libre accès aux ressources pastorales (forages, pâturages variés) et de la mobilité, lesquels sont, nous l'avons vu, menacé.

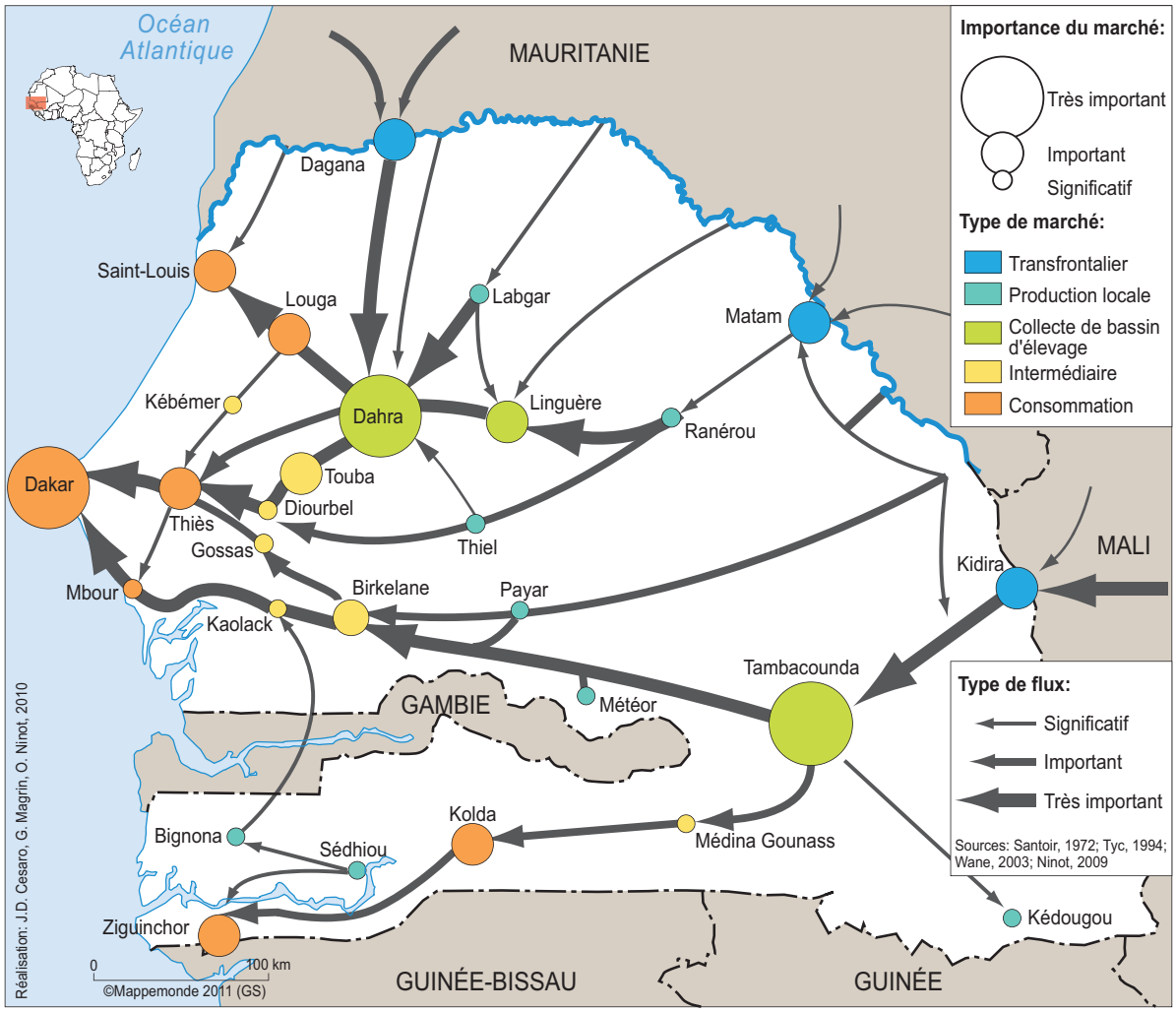

8. Marchés et flux de bétail sur pied

Conclusion

L'élevage au Sénégal apparaît ainsi en position paradoxale et incertaine : ubiquiste et populaire dans la société, où il jouit d'un attachement où se mêlent sentimentalisme hérité et formes de consommation modernisées, il est peu valorisé, tant spatialement que socialement. L'activité porte le fardeau de l'image de l'élevage pastoral « contemplatif » pour lequel la fluidité géographique et le refus du marché semblent s'opposer aux valorisations agricoles basées sur la sédentarité, l'aménagement, la marchandisation. Face à la densification démographique et urbaine, l'élevage souffre d'un handicap spatial : il n'a pas de territoire propre identifié comme tel. Les réserves sylvo-pastorales du Ferlo semblent davantage des marges en attente, espaces en réserve ou réserves d'espace pour l'expansion agricole, que comme un territoire à développer par l'élevage. Ainsi, au niveau national comme au niveau régional (20), l'élevage face à l'agriculture semble toujours défavorisé lors des arbitrages entre filières ou entre territoires.

Les menaces qui pèsent sur cette activité n'empêchent cependant pas d'amples mutations, qui montrent les capacités d'adaptation du secteur. Celles-ci passent certes par la diversification des formes de l'élevage et des filières de produits animaux, amenant le développement de formes plus intensives et sédentaires, à travers les systèmes agro-pastoraux (sur le versant méridional du Sahel) ou les

élevages intra ou périurbains. Mais elles concernent aussi l'intégration croissante aux marchés de systèmes pastoraux qui se modernisent sans renoncer à la mobilité, assurant ainsi les moyens de leur pérennisation. Au Sénégal comme ailleurs au Sahel, où les défis territoriaux de sécurisation et de partage des ressources pastorales (Hardin, 1968), ainsi que les enjeux d'accès aux marchés se posent de manière analogue (Nori *et al*., 2008 ; Alfaroukh *et al.*, 2011), l'avenir de l'élevage dépend de la capacité de ses acteurs à mieux se faire entendre dans une double négociation portant, d'une part, sur les conditions à réunir pour permettre aux filières nationales de faire progresser leur part dans l'approvisionnement urbain face aux importations ; et d'autre part, sur le statut spatial de l'élevage.

Bibliographie

ANSD (2009). *Situation économique et sociale du Sénégal 2009*, 303 p.

ALFAROUKH I.O., AVELLA N., GRIMAUD P., dir. (2011). *La politique sectorielle du pastoralisme au Tchad : Quelles orientations ?* Actes du colloque national, 1-3 mars 2011, République du Tchad, Ministère de l'Élevage et des ressources animales, N'Djaména, Tchad, 183 p.

BA C. (1982). *Les Peuls du Sénégal : étude géographique*. Paris : Université de Paris VII, thèse de doctorat d'État, 541 p.

BA C. (1999). « Stratégies spatiales pastorales et logique territoriale de l'État ». In BOURGEOT A. (dir.), *Horizons nomades en Afrique sahélienne*. Paris : Éd. Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 491 p. ISBN : 2-86537-900-0

BARRAL H. (1982). *Le Ferlo des forages : gestion ancienne et actuelle de l'espace pastoral*. Dakar : Orstom, 85 p.

CASTANEDA D. (2005). *Les Organisations d'éleveurs et de pasteurs au Sénégal*. Dakar : ISRA, coll. « Réflexions et Perspectives », 64 p.

CESARO J.D. (2009). *Mobilité pastorale et accès au marché : le cas des éleveurs du forage de Niassanté*. Paris : Université Paris 1, Cirad, mémoire de master 1, 175 p.

CESARO J.D., MAGRIN G., NINOT O. (2010). *Atlas de l'élevage au Sénégal. Commerce et territoires*. Paris : Cirad, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Prodig, 32 p. ISBN : 2-901560-78-4

DÉME I. (2003). *Les Relations entre acteurs et l'efficacité de la filière bétail-viande dans l'approvisionnement de Dakar (Sénégal)*. Montpellier : CIHEAM. IAMM, mémoire de Master, 100 p.

DIA N. (2009). « Commerce et logiques d'acteurs dans la région de Kolda au Sénégal ». *EchoGéo*, n° 8, http://echogeo.revues.org/11048

DIA D. (2009). *Les territoires de l'élevage laitier à l'épreuve des dynamiques politiques et économiques : éléments pour une géographie du lait au Sénégal*. Dakar : Université de Cheikh Anta Diop, thèse de doctorat UCAD, ISRA/Bame, 336 p.

DIEYE P.N., (2006). *Arrangements contractuels et performances des marchés du lait local au sud du Sénégal : les petites entreprises de transformation face aux incertitudes de l'approvisionnement*. Montpellier : École nationale supérieure agronomique de Montpellier, thèse d'agroéconomie, 211 p.

DIOP A.T., SY O., ICKOWICZ A., Touré I. (2003). « Politique d'hydraulique et gestion de l'espace et des ressources dans la région sylvopastorale du Sénégal », actes du colloque international Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux, Montpellier, 9 p.

DIOP O. (2001). « Conflits éleveurs agriculteurs dans la communauté rurale de Dealy ». *The Land*, n° 5.

DIREL (2008). *Opération Tabaski 2008*. Rapport final. 15 p.

DUMONT R. (1962). *L'Afrique noire est mal partie*. Paris : Seuil, 287 p.

DUVERGÉ A. (2006). *Quel avenir pour la filière viande bovine au Sénégal ? Étude d'un circuit long de Tambacounda jusqu'à Dakar*. Cergy-Pontoise : Istom. 105 p.

FANCHETTE S. (1999). *Colonisation des terres sylvo-pastorales et conflits fonciers en Haute-Casamance*. Londres : IIED, coll. « Tenures foncières pastorales », n° 13, 31 p.

FAYE B. (2006). « Les pasteurs sont des éleveurs « contemplatifs ». In COURADE G. (dir.), *L'Afrique des idées reçues*. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », 399 p. ISBN : 2-7011-4321-7

GRÉGOIRE E., LABAZÉE P. (1993). *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*. Paris, Karthala ; Orstom, coll. « Hommes et sociétés », 262 p. ISBN : 2-86537-457-2

HARDIN G., (1968). « The tragedy of the commons ». *Science,* 162, p. 1243-8.

MAGRIN G., (2008). « Dynamiques territoriales et place de l'élevage au Sénégal ». Montpellier : CIRAD, coll. « Travaux et documents de l'ATP Icare », n° 2, 16 p.

MANKOR A., DUTEURTRE G., D'HAUTEVILLE F. (2005). « Le marché de la viande à Dakar : la satisfaction des consommateurs en question ». In BLOGOWSKI A., LAGRANGE L., VALCESCHINI E., « Au nom de la qualité : quelle(s) qualité(s) demain pour quelle(s) demandes(s) ? » Actes du colloque SFER-ENITA, p. 119-132.

NINOT O. (2010). « Des moutons pour la fête. L'approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski ». *Les Cahiers d'Outre Mer* n° 249, p. 141-164.

NINOT O. (2008). *Élevage et territoire dans le « Ferlo », zone pastorale du nord du Sénégal, rapport de mission.* Montpellier : CIRAD, coll. « Travaux et documents de l'ATP Icare », 48 p.

NORI M., TAYLOR M., SENSI A. (2008). *Browsing on fence. Pastoral land rights, livelihoods and adaptation to climate change*. Londres : IIED, Issue paper n° 148, 28 p. ISBN : 978-1-84369-701-5. http://pubs.iied.org/pdfs/12543IIED.pdf?

RETAILLÉ D. (1993). « Afrique. Le besoin de parler autrement qu'en surface ». *Espace Temps,* n° 51-52, p. 52-62.

SARRAULT A. (1923). *La Mise en valeur des colonies françaises*. Paris : Payot, 663 p.

SECK S.M., LERICOLLAIS A., MAGRIN G. (2009). « L'aménagement de la vallée du Sénégal. Logiques nationales, crises et coopération entre les États riverains », In RAISON J.-P., MAGRIN G., dir., *Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine*. Paris : Éd. Karthala, coll. « Hommes et Sociétés », 299 p. ISBN : 978-2-8111-0214-2

SIDIBÉ M. (2005). *Migrants de l'arachide : la conquête de la forêt classée de Pata, Casamance*. Paris : IRD, coll. « À travers champs », 301 p. ISBN : 2-7099-1565-0

SY O. (2010). « La transhumance transfrontalière, source de conflits au Ferlo (Sénégal) ». *Mappemonde*, n° 98. http://mappemonde.mgm.fr/num26/articles/art10201.html

SYLLA C.I. (1999). « Transhumance et décentralisation. La gestion des ressources pastorales au Sénégal ». In BOURGEOT A., dir., *Horizons nomades en Afrique sahélienne*. Paris : Éd. Karthala, coll. « Hommes et Sociétés », 491 p. ISBN : 2-86537-900-0

TANGARA P.O. (2006). *Situation et enjeux de l'occupation et de l'affectation des terres dans la communauté rurale de Thieul*. Saint-Louis : UGB Saint Louis, mémoire de maîtrise de géographie, 107 p.

THÉBAUD B. (2002). *Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel*. Paris : Éd. Karthala, coll. « Hommes et Sociétés », 320 p. ISBN: 2845862687

TOURÉ O. (1990). *Ngaynaaka majji : la perte des pratiques pastorales dans le Ferlo (Nord du Sénégal)*. Londres : IIED, dossier n° 22, 25 p.

VATIN F. (2008). « Retour à Dahra. Quelques notes sur le voyage et le développement ». *Revue du Mauss*, n° 32, p. 441-460.

Notes

1. Cet article met en perspective des idées et des cartes publiées dans un atlas (Cesaro *et al.*, 2010), valorisant les résultats d'un projet de recherche en partenariat financé par le Cirad, l'ATP Icare (2007-2009). Celui-ci étudiait les effets de l'internationalisation des marchés sur les régions où l'élevage occupe une place importante, à partir de cas au Sénégal, au Mali, au Kenya et en Éthiopie.

2. En fait d'élevage, nous traitons ici des ruminants (bovins, ovins, caprins). Les autres formes d'élevage (avicole, porcin, etc.) relèvent de logiques très différentes ; elles sont secondaires au Sénégal.

3. L'expression renvoie à la propension supposée des pasteurs à se contenter du plaisir de « contempler » leurs troupeaux, sans s'intéresser à leur valorisation économique par la vente de lait ou de viande. Par extension, elle désigne la faible insertion marchande des économies pastorales.

4. L'indépendance ne marque pas une grande rupture dans cette politique, qui ne sera stoppée que par les difficultés financières des années 1980-1990 et l'ajustement structurel qui les accompagne, encouragé par les institutions de Bretton Woods.

5. Les animaux issus de tels croisements représentent un investissement coûteux à préserver : or, ils sont plus fragiles que les races locales, nécessitent davantage de compléments alimentaires de saison sèche et de suivi sanitaire. Leur mobilité est donc limitée.

6. En 2003, l'État a envisagé de donner la moitié du ranch de Dolly (70 000 hectares) au Khalife général des Mourides, avant de reculer devant la mobilisation des éleveurs. Le chef religieux était censé mieux à même de mettre la terre en valeur que les éleveurs, qui l'occupaient depuis la faillite des sociétés en charge de sa gestion initiale (Castaneda, 2005 ; Sy, 2010).

7. La communauté rurale représente la collectivité locale de base en milieu rural au Sénégal. Elle regroupe généralement quelques dizaines de villages et de 10 000 à 30 000 habitants.

8. Gérés par les collectivités locales (officiellement au Sénégal) ou les pouvoirs coutumiers (dans de nombreux pays).

9. Dans les systèmes pastoraux sahéliens, en saison sèche, la production laitière est extrêmement faible, voire nulle. Des compléments alimentaires sont indispensables pour la maintenir.

10. Les aliments de bétail utilisés dans les zones agro-pastorales au Sénégal sont principalement issus des systèmes agricoles nationaux (paille et son de riz, fanes et tourteaux d'arachide, tourteaux de coton), directement ou après transformation industrielle à Dakar. Les importations sont infimes, même si un peu de blé est incorporé aux aliments produits aux Grands Moulins de Dakar (ANSD, 2009).

11. En fournissant environ les deux tiers d'une production nationale moyenne de 50 000 tonnes.

12. Un litre de lait de la LDB est vendu 1 200 Fcfa (1,83 €), contre 500 Fcfa (0,76 €) pour un litre de lait reconstitué à partir de poudre importée.

13. Ils sont surtout vendus dans le commerce formel destiné à une clientèle aisée dans les quartiers résidentiels de Dakar, ou dans les hôtels.

14. Il s'agit principalement de poudre de lait provenant d'Europe.

15. Sur les huit abattoirs régionaux, un seul, à Dakar, est réfrigéré.

16. On lit souvent « moderne » sur les enseignes. La maîtrise du froid est le principal critère de distinction de ce réseau de distribution.

17. À partir du prix le plus fréquemment constaté pour un mouton de *Tabaski* (40 000 Fcfa), on peut estimer le chiffre d'affaires de la vente d'animaux pour la fête à 26,8 milliards de Fcfa, soit plus du dixième de la valeur ajoutée annuelle (2008) du secteur de l'élevage. Cela représente une valeur comparable à celle de l'exportation des produits halieutiques vers l'Europe (24,7 milliards en 2008, en net recul par rapport à 2007, selon l'ANSD).

18. La région de Dakar comptait en 2007 un cheptel de plus de 215 000 têtes de bétail dont 137 000 ovins (ANSD, 2007).

19. Ils sont, à Dakar, pour la plupart regroupés en une association, Adams (Alliance pour le développement et l'amélioration de la race ovine et caprine au Sénégal), qui comptait environ 500 membres en 2000.

20. Le Ferlo est constitué de la somme des marges des cinq régions administratives qui se le partagent (région de Saint-Louis, Matam, Louga, Diourbel, Tambacounda), ce qui s'oppose à toute politique de développement basée sur l'élevage à l'échelle d'un territoire régional.

Adresse des auteurs

Olivier Ninot, UMR PRODIG - 2, rue Valette, F-75005 Paris. Courriel : olivier.ninot@prodig.cnrs.fr
Géraud Magrin, UMR PRODIG / CIRAD, UMR TETIS - 2, rue Valette, F-75005 Paris. Courriel : magrin@cirad.fr
Jean-Daniel Cesaro, UMR PRODIG - 2, rue Valette, F-75005 Paris.
Courriel : cesaro.jeandaniel@gmail.com